



**HAL**  
open science

## Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire.

Marion Liboutet

### ► To cite this version:

Marion Liboutet. Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire.. Sapin C. Bully, S., Bizri, M., Henrion, F. (dir.), Archéologie du bâti aujourd'hui et demain, Artheis édition, , 2022. hal-03552792

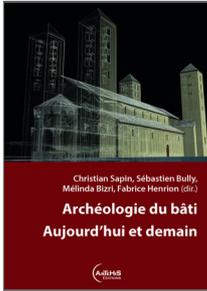
**HAL Id: hal-03552792**

**<https://hal.science/hal-03552792>**

Submitted on 15 Aug 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Christian Sapin, Sébastien Bully, Mélinda Bizri et Fabrice Henrion (dir.)

## Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain

ARTEHIS Éditions

---

# Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire

Marion Liboutet

---

DOI : 10.4000/books.artehis.27800  
Éditeur : ARTEHIS Éditions  
Lieu d'édition : Dijon  
Année d'édition : 2022  
Date de mise en ligne : 7 juin 2022  
Collection : Monographies et Actes de colloques  
EAN électronique : 9782958072643



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

LIBOUTET, Marion. *Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire* In : *Archéologie du bâti. Aujourd'hui et demain* [en ligne]. Dijon : ARTEHIS Éditions, 2022 (généré le 13 juin 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/artehis/27800>>. ISBN : 9782958072643. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.artehis.27800>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 13 juin 2022.

---

# Les sites troglodytiques médiévaux du bassin de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) : dynamiques de peuplement d'un territoire

Marion Liboutet

---

## Brève description des sites et du contexte de l'étude

- 1 Le Bassin de Brive est une région du sud de la Corrèze, située autour de la ville de Brive-la-Gaillarde. Territoire limitrophe du département, il jouxte le département de la Dordogne à l'ouest et celui du Lot au sud. Une cinquantaine de sites troglodytiques sont implantés autour de Brive-la-Gaillarde mais principalement au sud, sur un territoire d'environ 300 km<sup>2</sup> (Fig. 1). Ils se composent de cavités creusées dans des grès triasiques sauf les occupations du Puy du Chalard (vallée de la Loyre) et du Soulier (vallée de la Couze) qui sont respectivement implantés dans le calcaire du lias et dans le calcaire jurassique. L'étude qui a été instaurée vise plusieurs objectifs : la datation des occupations, la détermination de leur fonction, et une recherche sur l'économie de ces occupations. Le mobilier découvert sur les sites qui ont pu faire l'objet de fouilles anciennement permet de les dater entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La fourchette chronologique est principalement donnée par la céramique. Les indices archivistiques, notamment les cadastres, indiquent que ces sites ne sont plus occupés à la période moderne<sup>2</sup>.

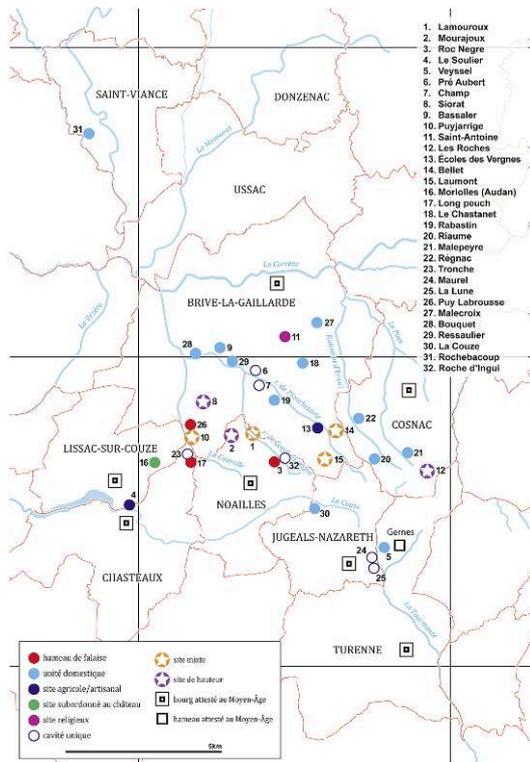


Fig. 1. Carte du bassin de Brive figurant les occupations troglodytiques par types (D. Glauser, d'après M. Liboutet).

- 2 En 1999 et 2000, le site de Lamouroux a fait l'objet d'une campagne de sondages et de relevés<sup>3</sup>. De par son ampleur et les aménagements qu'il comporte, ainsi que selon les sources documentaires compulsées, Lamouroux semble être un site défensif à caractère élitare, dépendant des seigneurs de Noailles, comportant une zone villageoise<sup>4</sup>. En 2015, un groupe de cavités renfermant des enduits peints partiellement conservés a été étudié et fouillé<sup>5</sup>. Une prospection thématique, initiée en 2018 sur le bassin de Brive, a eu pour objectif de localiser, individualiser et caractériser les nombreux sites décrits dans les monographies du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Les sites recensés, dans l'état actuel des recherches, sont au nombre de 31. Le plus grand des sites, Lamouroux (commune de Noailles), totalise 77 cavités. Il se déploie sur une falaise de 300 m pour 25 m de haut<sup>7</sup>. La plus vaste des cavités fait 7 mètres de haut. Les plus petits n'ont qu'une seule cavité mais plusieurs sites en comptabilisent plusieurs comme Laumont (7), Long peuch (14), Mourajoux (9), Audan (8) (Fig. 2). Même s'ils présentent plusieurs niveaux, les communications verticales entre cellules sont rares. Cette organisation spécifique se trouve notamment à Lamouroux (dans le secteur 1 entre les cellules 5 et 6 et dans le secteur 3 entre les cellules 58 et 59, 60 et 61 et 62a et 62b), à Audan (entre les cellules 3 et 4) à Bellet et à Long Peuch (entre les cellules 10 et 11). Dans la majorité des cas, la communication entre les niveaux devait se faire par l'extérieur grâce à des structures, escaliers passerelles ou bâtiments accolés, dont il ne subsiste que les négatifs d'ancrage.

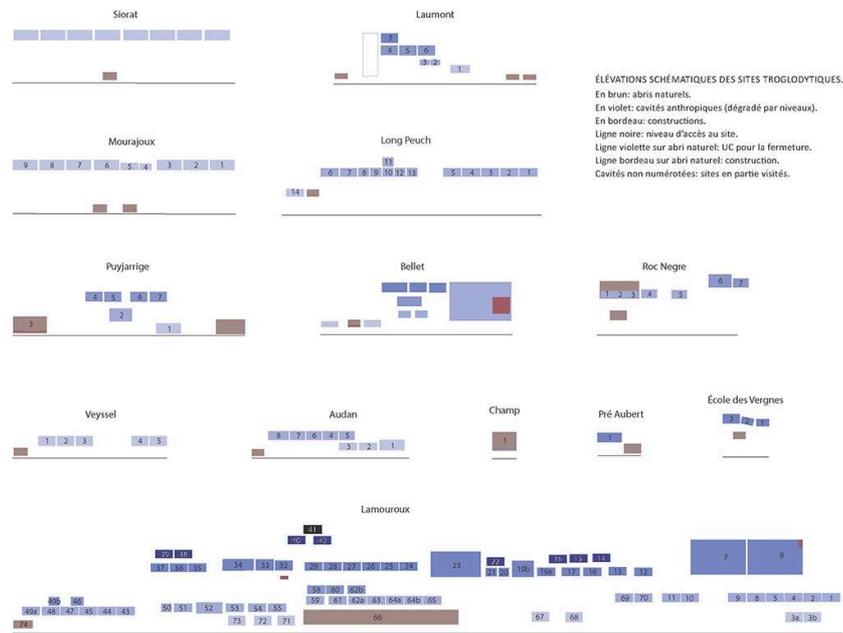


Fig. 2. Élévations schématiques des sites troglodytiques prospectés en 2018 et 2019 (M. Liboutet).

- 3 À la suite des réflexions posées lors de l'étude de 2000, l'opération archéologique de 2015 a nécessité l'élaboration d'une méthodologie spécifique afin de procéder à l'enregistrement le plus rationnel possible des structures rupestres.

## 2. Méthodologie et enregistrement

- 4 Les sites troglodytiques sont plus apparentés aux sites construits en élévation qu'aux ensembles de vestiges enfouis, ne serait-ce que par la présence lacunaire de structures bâties, accolées aux volumes creusés ainsi que par les traces des parties disparues visibles dans les parois. La fouille des comblements sédimentaires à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des cavités est bien évidemment un élément primordial de l'étude. L'archéologie du bâti est une spécialité reposant sur une méthodologie bien définie. Elle a fait ses preuves en termes d'analyse de site construit, non seulement sur ses aspects structurels et ses matériaux, mais également en termes d'apport sur le contexte sociopolitique et idéologique qui l'a produit. Dans le cadre de la réflexion concernant l'élaboration de la méthodologie, les processus et analyses développés en archéologie sur le bâti ont été convoqués<sup>8</sup>. Pour rendre compte de la structuration des espaces semi-construits que sont les occupations troglodytiques, la réalisation de fiches associées à une terminologie spécifique s'est imposée.
- 5 Les fiches de Cellules créées en 1999-2000 ont été complétées par des fiches UP (Unité de Paroi), UC (Unités de construction) et ST (Structures) pour l'opération de 2015. L'opération de 2018 a nécessité la conception de fiches de Sites<sup>9</sup>.
  - Les fiches de sites sont destinées à compiler des données générales sur chaque occupation renseignant à la fois le nombre de cavités, l'orientation des sites mais aussi le contexte environnemental. Elles sont destinées à la prospection thématique et seront à terme reversées dans la Carte archéologique nationale (coordonnées, cadastres, hydrographie...).

- Les fiches Cellules, ont été conçues en 1999 pour déconstruire le vaste site de 300 m de Lamouroux où 77 cavités se répartissent sur sept niveaux. La cellule est le plus grand dénominateur du site troglodytique. Ces fiches prennent en compte la totalité de la cavité, non seulement les caractéristiques des parois mais aussi son volume, avec ses trois dimensions. C'est pourquoi un espace croquis a été laissé libre pour placer les aménagements disparus tels que les planchers ou les cloisons. Elles sont numérotées de 1 à n.
  - Les fiches UP, pour Unité de parois permettent de dresser le croquis de l'UP avec la localisation de toutes les UC et de toutes les ST. Elles ont une rubrique « Chronologie » et une autre qui met l'accent sur les séparations spatiales notamment les planchers et les cloisons (regroupement de plusieurs UC sur des diagrammes de Harris). Elles ont été numérotées de 1 à 6 en partant de la paroi gauche. Soit UP1 = paroi gauche, UP2 = paroi du fond, UP3 = paroi droite, UP4 = sol, UP5 = plafond, UP6 = paroi fermant la cellule en façade. À l'échelle du site de Lamouroux par exemple, on ne peut dépasser l'UC776 car il y a 77 cellules et qu'elle ne peut pas avoir plus de 6 parois.
  - Les fiches UC correspondent à l'enregistrement des Unité de Creusement. Elles concernent tous les creusements des parois (creusements ronds, rectangulaires, carrés, irréguliers, ovoïdes avec toutes les combinaisons possibles). L'UC permet d'intégrer tous ces creusements anthropiques sous l'angle de leurs dimensions, de leur plan à l'ouverture et de leurs coupes, dont la fonction n'est pas évidente a priori. Les UC sont numérotés de 1 à n.
  - Les Structures ont leurs propres fiches et numérotations. Elles recensent et décrivent les aménagements dont au moins une fonction est attribuable d'emblée et qui peut être nommée (niche, étagère, anneau, placard) tout en restant assez ouvert pour permettre une extension de l'interprétation. Les enduits peints sont aussi intégrés dans ces fiches structures ainsi que les ouvertures aménagées (sauf les ouvertures en façade UP6). Leur numérotation court de 1 à n.
- 6 L'enregistrement permet de comptabiliser et d'associer les creusements. Il complète le relevé des parois (UP) sur lesquels toutes les Unités de creusement (UC) apparaissent (Fig. 3). Il est alors plus aisé d'établir des diagrammes de Harris permettant de grouper des UC correspondant aux mêmes structures disparues (cloison, poutraison, traverse...). Par cette étape, les aménagements structurels prennent corps. L'objectif est d'obtenir des datations par la fouille, notamment grâce aux négatifs des structures présentant des comblements. À Lamouroux, les comblements des structures en creux, de la cellule 20 notamment, ont pu être rattachés à deux phases chronologiques : l'une du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle qui fait suite à un niveau d'occupation antérieur, non daté. Les correspondances entre ces structures et celles du plafond ainsi que celles des parois latérales, a permis de proposer un phasage des structures internes et des cloisons<sup>10</sup>.



Fig. 3. Relevé de l'UP3 de la cellule 22 de Lamouroux figurant les UC et les ST (M. Liboutet).

### 3. Le creusement des cavités : conception et réalisation d'un site troglodytique

#### Le processus de taille

- 7 Le creusement des cavités s'est fait, pour la plupart d'entre elles, par enlèvement de matière rocheuse en progressant de manière horizontale depuis le front de falaise. Le processus de creusement n'a pas encore été mis en évidence avec précision pour le corpus de sites étudiés. De telles réflexions ont toutefois été menées sur des sites religieux charentais tels que Aubeterre-sur-Dronne et Gurat<sup>11</sup>. L'observation des parois et des structures a permis de restituer les étapes de creusements des vastes espaces souterrains ainsi que les techniques employées. Bien que les sites troglodytiques corréziens aient une structure différente - ce ne sont pas de grands réseaux souterrains comme les églises de Charente mais des ensembles constitués de plusieurs cavités juxtaposées ou superposées sur une falaise - le développement d'une telle réflexion serait à même de révéler le processus de creusement et peut-être de mettre en évidence des programmes d'aménagements pouvant renvoyer à des phases de « construction ».
- 8 Des hypothèses, quant à la forme et à la gestion des blocs extraits, peuvent être faites d'après la morphologie des cavités. Pour celles dont l'ouverture est complète en façade, l'enlèvement de roche, à la fois sous forme de blocs ou de gravats, est possible. Dans le cas d'une cavité dont la paroi rocheuse en façade est conservée (UP6), les possibilités concernant le creusement sont plus restreints. L'UP6 de la cellule 2 de Puyjarrige comporte deux ouvertures ainsi qu'un mur bahut (rocher conservé en élévation) qui ont été réservés (Fig. 4). Le mur bahut soutenait peut-être une construction en moellons car aucune trace de négatif n'est visible sur l'arase. Les ouvertures correspondent à des portes et fenêtres aménagées. Avant la taille proprement dite dans

le rocher, leurs contours ont dû être tracés puis détourés sur la paroi brute. Ces éléments ont donc été planifiés en premier lieu, les différents aménagements (UC) servant à insérer les pièces de bois - les jambages, les linteaux - pour les pièces d'huissierie, étant réalisés tout à la fin du processus de taille. L'évacuation des déchets de taille depuis l'intérieur de la cavité a dû se faire par les ouvertures aménagées dans l'UP6. Leur dimension conditionne donc la forme que vont prendre les blocs de roche retirés. Plus l'ouverture conservée est grande, plus les blocs à évacuer peuvent être importants. Plus les ouvertures sont petites et nombreuses et plus il semble vraisemblable que la roche soit extraite sous forme de petits blocs ou de gravats, excluant l'extraction par blocs de grande taille. Dans le cas de la cellule 6, l'hypothèse d'une évacuation de gravats semble donc plus plausible. À Mourajoux, Lamouroux, Siorat et Laumont plusieurs cavités comportent des UP6 conservées (Fig. 5)<sup>12</sup>.



Fig. 4. Vue de l'UP6 (façade extérieure) de la cellule 2 du site de Puyjarrige (Brive-la-Gaillarde). Les ouvertures ménagées dans la roche sont bien visibles : une porte (à gauche), un mur bahut (au centre) et une fenêtre (à droite) (M. Liboutet).

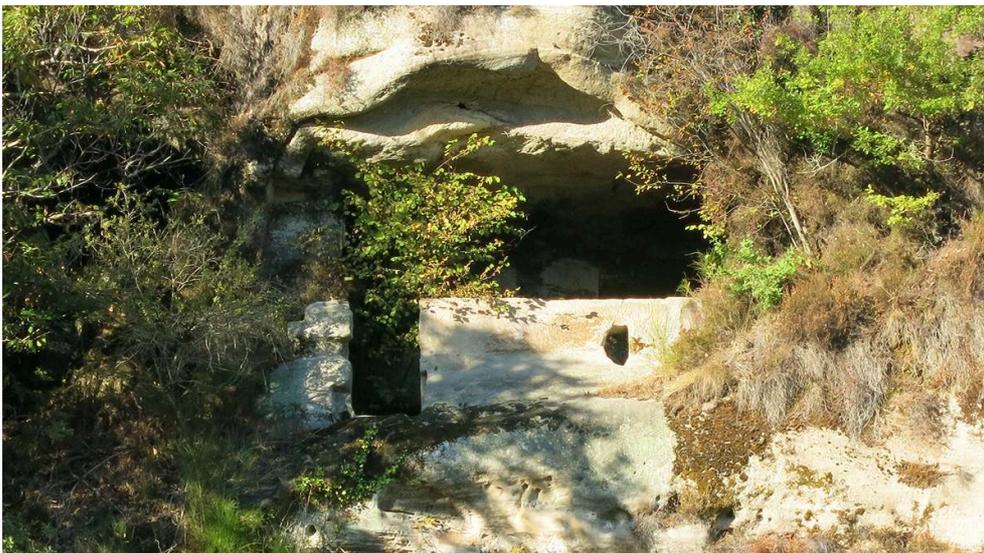


Fig. 5. Site de Siorat (Brive-la-Gaillarde). Vue rapprochée sur l'UP6 d'une cellule dans laquelle une ouverture a été aménagée (M. Liboutet).

- 9 Les recherches sur l'économie des églises rupestres de Cappadoce en Turquie qui se sont appuyées notamment sur des enquêtes orales auprès des carriers toujours en activité apportent un certain nombre de pistes transposables aux sites troglodytiques médiévaux occidentaux, notamment sur le cycle que peut suivre la pierre extraite. Lorsque la roche est de trop mauvaise qualité pour permettre son débitage en bloc, elle est extraite de manière destructive et réduite en morceaux, en déblais. Ces derniers servent alors d'échafaudage et permettent donc de travailler du bas vers le haut<sup>13</sup>. À la carrière des Perrières à Brive, le grès est exploité pour la roche mais aussi pour le sable, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. La pierre de Lamouroux n'était peut-être pas extraite comme pierre de construction mais sous forme de gravats<sup>14</sup>. La gestion des déblais et des déchets de taille constitue un véritable enjeu d'un chantier de creusement de cellules et s'inscrit pleinement dans la démarche intellectuelle et la réalisation de cavités aménagées<sup>15</sup>. Les cellules avec UP6 conservées nécessitaient peut-être un processus de taille différent et peut-être un savoir-faire plus fin.
- 10 L'intervention de professionnels semble requise pour certains éléments à l'intérieur des cavités. Ainsi les éléments architecturaux monolithes semblent-ils réalisés par des ouvriers spécialisés à partir d'un bloc réservé lors de la taille/creuse de la cellule. La question de la planification du pilier de la salle 51 de Lamouroux ainsi que de celui du site des Roches (Cosnac) se pose. Leur réalisation a nécessité de ménager une réserve de roche : est-ce là la volonté de réaliser un décor qui préside à leur existence ou bien une nécessité opérée par des questions statiques ? Au Roc Negre, commune de Noailles et site en amont de Lamouroux sur les rives du ruisseau de Combe-Longue, un pilier est également réservé entre les cellules 2 et 3. À Veyssel (Gernes), une ouverture en arc en plein cintre en façade de la cellule (en partie détruite) illustre bien que certains éléments doivent être planifiés par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre, selon des normes architecturales et stylistiques (Fig. 6). L'étude de traces d'enlèvement et du travail de la roche est à ses prémises et les hypothèses devront être précisées par les travaux ultérieurs.



Fig. 6. Site de Veysel (Turenne). Cellule 3. Vue vers l'UP6. Baie partielle, coiffée d'un arc plein cintre (M. Liboutet).

## 4. Les modes de construction

### Les maçonneries

- 11 L'occupation de la falaise n'est pas associée à des constructions qui pourraient se trouver au-dessus, sur le plateau et qui domineraient le site. Les prospections sur les plateaux de Lamouroux et de Mourajoux, ainsi que les photos anciennes et récentes de Siorat et Bellet ne laissent rien apparaître sous la végétation dispersée qui colonise le promontoire rocheux apparent (Fig. 7)<sup>16</sup>. De manière générale, les vestiges de maçonnerie sont quasiment inexistantes. Il faut citer les occurrences du bouchage à Lamouroux et quelques assises révélées par l'effondrement du 31 décembre 2015 dans le secteur 4. À Rochelongue, site disparu car exploité en carrière de sable, des murs de pierre sèche en grès, ont été construits dans l'abri<sup>17</sup>. À Bellet toutefois, une construction a été édifiée dans le grand abri à l'extrémité du site. Elle n'est pas datée mais les pannes de la charpente, en partie effondrée, permettraient peut-être d'effectuer une datation par dendrochronologie. Mis à part ces exemples, les structures troglodytiques semblent majoritaires par rapport à leur pendant construit. Les pans de bois ou les cloisons de façade en pierre semblent constituer l'essentiel du bâti mais des empochements pour des poutres sont visibles à l'extérieur des cavités, sur la falaise. Les cavités qui ne comportent pas de façade rocheuse étaient fermées par une paroi. Deux modes de construction ont été mis en évidence : soit la paroi se trouve à l'aplomb de l'ouverture de la cellule, soit à distance de l'ouverture, hors de la cavité.
- 12 Dans le premier cas, des structures creusées correspondant à des encastrement pour du pan de bois au sol et au plafond, parfois seulement au sol ou seulement au plafond,

sont visibles (Fig. 8). Dans le second cas, où l'extension est construite avec des matériaux en avant de la cavité, la fouille est alors opérante pour la mettre en évidence. À Lamouroux, les sondages réalisés en avant de l'ouverture de la cellule 20 ont montré la présence de structures et de couches d'occupation. Le mur de façade n'a toutefois pas été atteint lors de cette opération<sup>18</sup>.



Fig. 7. Site de Siorat (Brive-la-Gaillarde) vu depuis le sud-est. Plaque-photo de E. Rupin, XIX<sup>e</sup> siècle (Collection Ville de Brive, musée Labenche) ; numérisation Les Films du Genièvre (Traitement, D. Glauser).

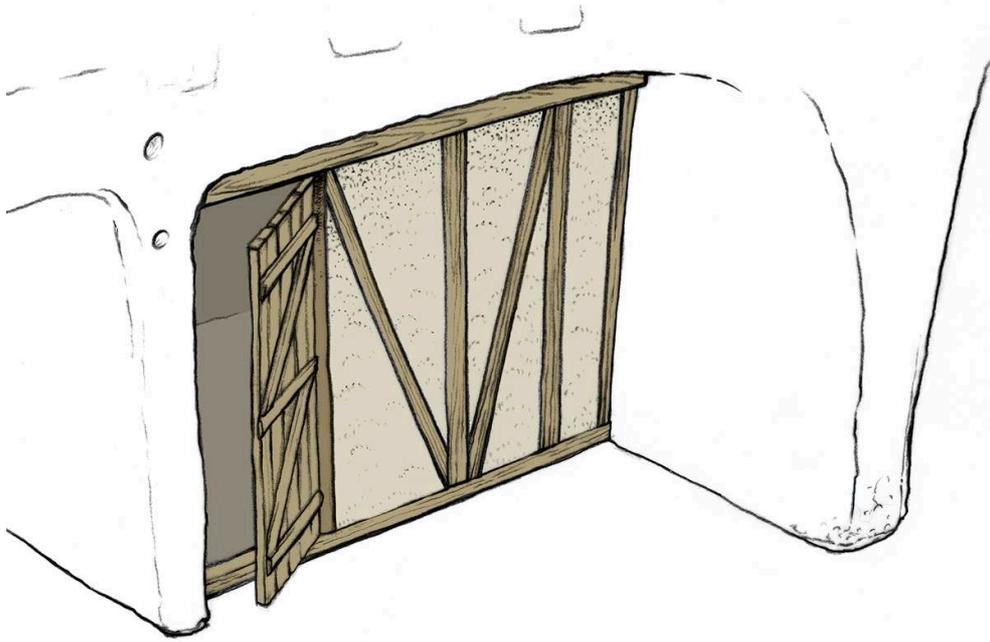


Fig. 8. Site de Lamouroux (Noailles). Proposition de restitution de la paroi extérieure de la cellule 20 (D. Glauser).

## Le pan de bois

- 13 Au vu des structures conservées dans les parois (rainures et empochement), le pan de bois était majoritaire pour les façades ainsi que pour les parois de refend, en tout cas à Lamouroux. La faible largeur des rainures et des sablières basses plaide en faveur d'une cloison réalisée entièrement en pan de bois et non soutenue par un mur bahut. À l'inverse, lorsqu'aucun creusement n'est présent sur le sol en regard d'une rainure ou d'un dispositif creusé sur l'UP5, l'hypothèse de l'existence d'un mur bahut peut également être avancée. Dans les cellules 20 et 22 à Lamouroux, ainsi que dans la cellule 6 de Mourajoux, on trouve à la fois des négatifs pour l'insertion de piliers quadrangulaires, ainsi que des négatifs de section ronde, toujours alignés, qui renvoient à des cloisons plus légères de type clayonnage. Les négatifs de fermeture de façade en pan de bois ont été également observés à la grotte de Champ ainsi qu'à Mourajoux. Certaines cellules telles que les n° 62 à 66 de Lamouroux et les n° 7 à 9 de Mourajoux présentent une paroi rocheuse (UP6) conservée au niveau du nu de la falaise. Les ouvertures qui y ont été aménagées – des fenêtres et des portes notamment – indiquent la localisation de la façade de la « bâtisse » (Fig. 9). Par ailleurs, pour une certaine cavité, dont l'ouverture est totale côté falaise, aucun empochement ou structure accolée n'est visible autour de l'ouverture. La fermeture, s'il y en avait une, devait être d'un autre type, ou bien un élément construit devait se trouver en avant de la cavité, masquant cette dernière. Hormis le traitement des façades, les cloisons internes étaient également réalisées selon la technique du pan de bois. En effet, les mêmes négatifs d'insertion se retrouvent disposés sur des alignements parallèles à la paroi ou perpendiculaire à celles-ci (paroi de refend). L'opération de 2015 a permis de proposer non seulement une restitution des cloisons avec ce mode de construction mais aussi d'avoir des données sur leur chronologie, grâce à la fouille des niveaux

stratifiés. La matière du hourdage est en outre difficile à établir en l'absence d'éléments trouvés en fouille<sup>19</sup>. Les matériaux de revêtement de la roche, encore partiellement en place, ont toutefois pu être mis en évidence.



Fig. 9. Site de Mourajoux (Noailles). Façade vue depuis le pied de falaise. La roche a été taillée de manière régulière et des fenêtres et une porte ont été aménagées (M. Liboutet).

## 4. Le traitement des surfaces

### Les sols

- <sup>14</sup> Les cavités sur lesquelles des sondages ont été pratiqués ou un nettoyage fin a été mis en œuvre ont montré des restes de matériaux couvrant la roche (UP4). Un aplats de mortier de 4 à 5 cm d'épaisseur est conservé sur une surface de 30 x 20 cm sur le sol de la cellule 15 de Lamouroux : des marques d'outils visibles sur sa surface attestent un traitement de ce matériau, vraisemblablement recouvert. Des vestiges de chaux (chaux mêlée à une fine charge sableuse) ont également été repérés sur les sols des cellules 20 et 21<sup>20</sup> (Fig. 10). La cellule 6 de Mourajoux conserve des reliquats de mortier, du même type que ceux des cellules 21 et 22 de Lamouroux sur le sol. Le mortier appartenait à un niveau de circulation alors que la chaux, appliquée sur les sols, servait probablement à assainir les cellules<sup>21</sup>. Le sondage, pratiqué dans la cellule 7 du même site, a permis de mettre en évidence une couche très compacte, lisse et argileuse de couleur orange vif à roux qui recouvrait une fine couche grisâtre posée sur le sol rocheux. Le niveau orangé, très compacté, dans lequel du mobilier céramique et métallique essentiellement était piégé, a été interprété comme un sol de terre battue<sup>22</sup>. Présentant un niveau plan, il venait s'appuyer contre l'emmachement du seuil de la porte de la cellule 7. Un niveau très similaire a été mis en évidence à Lamouroux dans les cellules 20 et 21<sup>23</sup>. Les sols rocheux présentent donc des traitements très divers, comme les parois latérales.



Fig. 10. Site de Lamouroux (Noailles). Vue du sol de la cellule 22. Au premier plan, rainure pour insertion d'une sablière. Vestiges de mortier (entouré en tiretés rouges) (M. Liboutet).

## Les parois latérales et le plafond

- 15 Des enduits peints sont encore conservés sur les parois des cellules 15 et 22 de Lamouroux. L'analyse stylistique du ruban plissé conservé principalement sur l'UP2 de la C22 (de couleur rouge, rose clair, rose foncé, jaune, jaune foncé et blanc) qui entourait un décor disparu, ne permet pas de proposer de datation (Fig.11). Il en est de même pour les vestiges de décor de faux appareil aux joints doubles montants, peints en rouge sur fond blanc de la cellule 15<sup>24</sup>. Ces registres iconographiques sont assez diffusés pour la période comprise entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Aucun charbon de bois n'ayant été détecté dans le matériau sur le site ni en laboratoire, ils n'ont pas pu être datés avec précision. L'attribution chronologique est toutefois cohérente avec les données fournies par la céramique et les sources documentaires. Les analyses effectuées sur les différents matériaux (enduit peint et aplat de chaux à Lamouroux) ont montré une origine locale pour les sables des mortiers de pose de l'enduit ainsi que de l'enduit des cellules 22 et 15. Le grès extrait sous forme de sable, selon les hypothèses évoquées précédemment, pourrait avoir alimenté les besoins dans ce matériau pour la réalisation des mortiers. Leur facture n'apporte pas davantage d'information sur le statut du site : les couches de pose ainsi que le mode de réalisation ne relèvent pas d'un traitement particulier. Les deux cellules (22 et 15) font partie d'un ensemble à caractère résidentiel, relevant de la sphère publique ou privée<sup>25</sup>. Par ailleurs, l'analyse des prélèvements des aplats sur le sol de la C21 a montré que la chaux a été produite à partir de coquillage et non de pierre à chaux comme pour les enduits muraux.

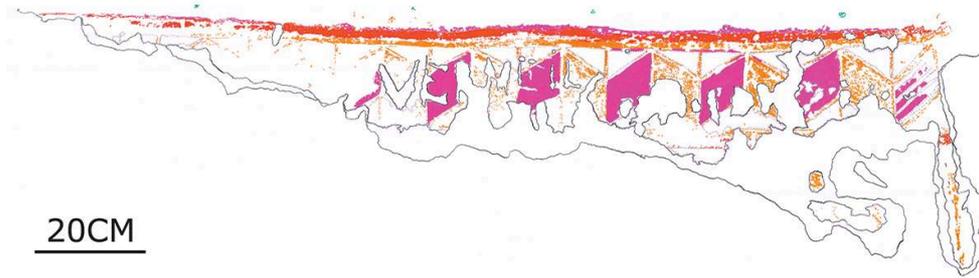


Fig. 11. Relevé de l'enduit peint situé sur l'UP2 de la cellule 22 de Lamouroux. Le rose a été accentué. Il était plus clair à l'origine. Cette couche picturale est très claire actuellement (Bénédicte Bertholon).

- 16 La fouille de ces ensembles, associée à l'analyse des matériaux mis au jour, apporte des données novatrices sur ces occupations rupestres qui recevaient, force est de le constater, un traitement similaire à celui des sites construits. L'originalité du type d'implantation, conférée par le creusement sur des affleurements rocheux, semble être atténuée par le traitement des surfaces habitables, qui masquent la roche. L'analyse fine de chaque cavité reste à effectuer afin de discriminer les espaces creusés laissés bruts des espaces creusés complétés par d'autres matériaux. La concentration importante de sites rupestres sur ce territoire conduit à s'interroger sur le contexte sociopolitique qui a vu leur émergence.

## 5. Les dynamiques d'occupation du territoire

### Des phénomènes d'occupation originale ?

- 17 Les sites troglodytiques, situés dans la Vicomté de Turenne, sont, dans l'état actuel des recherches, de natures diverses (cf. fig. 1). Une typologie a été établie sur la base des premières observations. Les principaux types sont le hameau de falaise, le site de hauteur, le site mixte, et l'unité domestique. Au niveau morphologique, le hameau de falaise décrit une occupation qui se développe depuis le pied de falaise ainsi que sur son flanc tandis que le site de hauteur ne montre pas d'accès depuis le bas et se trouve à une altitude relativement élevée. Les sites mixtes intègrent les caractéristiques des deux précédents au niveau morphologique et fonctionnel mais présentent également des éléments liés à la fortification (bretèche, entrée contrôlée). Si le site de Lamouroux est une forme de village castral et d'espace villageois original<sup>26</sup>, sa morphologie et son organisation peuvent être comparées, avec les sites mixtes, moins vastes, qui sont en cours d'étude (Puyjarrige, Laumont et Bellet notamment). Le type d'occupation de Lamouroux apparaît de ce fait moins marginal et exceptionnel qu'il se semble en premier lieu, sans toutefois avoir d'équivalent ni dans le nombre de cavités aménagées ni dans la diversité des structures creusées. Les sites de Dordogne (surtout la Roque Saint-Christophe) et du Lot, bien qu'étendus, ne traduisent pas le même phénomène<sup>27</sup>.
- 18 L'origine du site de Lamouroux pourrait s'inscrire dans le processus de création de pôles élitaires dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle par des chevaliers qui n'ont pas, dans un premier temps, de possession<sup>28</sup>. Le chevalier seigneur de la Roche de Noailles témoigne peut-être de sa volonté d'inscrire son empreinte sur un territoire qui lui est permis d'investir. Lamouroux serait emblématique de ce phénomène - l'hypothèse du site élitair semblant établie - mais aussi Puyjarrige ou Laumont, cités précédemment. Est-ce que dans ce contexte, s'ancrer dans la roche conférerait plus de légitimité en

anthropisant la nature ? En effet, le fait de s'implanter dans le rocher, dans le paysage naturel, le transforme irrémédiablement et durablement<sup>29</sup>. Ou bien est-ce l'opportunisme qui orienterait le processus ? Est-ce que ce sont des terres non cultivées, de moindre intérêt économique qui sont investies sous forme d'occupation rupestre ?

- 19 D'autres sites suggèrent un glissement d'occupation ou un lien de subordination entre un château bâti, encore en élévation aujourd'hui, et un site troglodytique<sup>30</sup>. Le château de Cosnac, dont la première mention date du XIII<sup>e</sup> siècle, est une place forte de la seigneurie de Malemort qui se situe à la frontière entre le Comté du Quercy et la Vicomté de Limoges. Dans son environnement proche, le site troglodytique des Roches à Cosnac, qui réunit des caractéristiques d'un site fortifié et élitaire, pourrait lui être subordonné. La question est pertinente également pour le château de Moriollles qui se situe à proximité du site rupestre d'Audan. Sur ces derniers, la prospection thématique n'a pas pu apporter plus de données. Le château attribué aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles pourrait être plus ancien. Un « linteau » à accolade localisé sur la porte (ouverture) du passage où se trouve l'escalier, taillé dans la masse rocheuse, suggère la même datation que pour le château (Fig. 12). Toutefois, une origine plus ancienne n'est pas exclue.



Fig. 12. Site de Audan (Lissac-sur-Couze). Passage entre les cellules 3 et 4. L'ouverture présente un « linteau » à accolade (M. Liboutet).

### Des mutations sur la durée à l'échelle du territoire

- 20 Les sites troglodytiques les plus vastes sont relativement éloignés des hameaux à l'heure actuelle. Lamouroux ou Mourajoux sont proches des hameaux du même nom même s'ils en sont clairement détachés au niveau topographique. Long Peuch, Roc Negre, Puyjarrige, Siorat et Laumont se trouvent dans des zones boisées ou dans des champs loin de toute habitation. Seul le site troglodytique de Bellet est localisé au

même endroit que le village actuel. La consultation des cadastres anciens invite, toutefois, à relativiser l'impression d'éloignement de ces sites. Le cas de Roc Negre, difficile d'accès et situé en plein bois marécageux aujourd'hui, est éloquent : les voies de communication qui le desservait sont encore mentionnées dans le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, illustrant la permanence d'une fréquentation jusqu'à une date inconnue<sup>31</sup>. L'étude des sites troglodytiques permet de mettre en lumière une mutation des lieux de peuplement qui est peut-être survenue à la fin du Moyen Âge ou au plus tard au début de l'époque moderne. De grands ensembles et d'autres plus modestes ont été peuplés puis abandonnés à une époque inconnue pour des raisons également ignorées. Des changements tant économiques que politiques ont vraisemblablement produit les conditions de ces abandons. On ne peut négliger non plus le critère symbolique qui peut, à une certaine période, exclure d'habiter dans la roche. Les études engagées permettront d'approfondir ces phénomènes et de comprendre les mutations qui ont présidé à l'abandon des sites troglodytiques et à la fixation des occupations à la fin du Moyen Âge.

### **Le territoire de Noailles : les sites de Lamouroux, Mourajoux et Roc Negre (vallon de Combe-Longue)**

- 21 Trois grands sites troglodytiques se trouvent sur la commune de Noailles, dans le vallon de Combe-Longue. Le plus vaste d'entre eux est Lamouroux nommé « les Rochers ou la Roche de Noailles » encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. Si la relation qu'il a pu entretenir avec le château situé dans le bourg de Noailles mérite encore d'être précisée, ses liens avec deux autres sites rupestres sont également au cœur des problématiques. Il s'agit du site de Roc Negre au lieu-dit Mas del Bos (hameau de falaise) qui se situe en amont dans le vallon, composé d'une dizaine de cavités et du site de Mourajoux (site de hauteur) composé de 10 cavités également. Ce dernier, situé sur un autre affleurement de grès, fait face à Lamouroux. Ces deux sites sont donc en covisibilité, ce qui est le seul cas recensé jusque-là au sein des sites localisés.
- 22 Le site de Mourajoux présente une occupation contemporaine de Lamouroux entre la fin du XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. La similitude des aménagements qui sont creusés au Roc Negre autorise à rattacher ce site à la même période d'occupation en l'absence d'investigations. Les trois occupations en falaise doivent être questionnées en relation avec le « bourg » actuel de Noailles, dont l'existence est attestée au Moyen Âge, au moins par le noyau de peuplement composé de l'église et du château. Ce dernier montre des vestiges discrets du XIII<sup>e</sup> siècle sur une des tours<sup>33</sup>. À l'échelle de la commune de Noailles et de son ancienne paroisse, la dynamique de peuplement doit être questionnée au sein du réseau tissé par ces différents pôles. La présence de trois sites troglodytiques sur ce petit territoire illustre un type d'occupation, sinon prépondérant, du moins fréquent. De même pour les autres sites troglodytiques, leur relation avec l'habitat groupé construit est un axe de la recherche initiée.

### **Conclusion : les axes de recherche**

- 23 Les espaces creusés dans le rocher, seuls vestiges encore conservés à l'exception de quelques rares maçonneries, étaient complétés par des structures réalisées en différents matériaux. Pan de bois, huisserie, enduits peints et mortiers recouvraient le

rocher et le masquaient. Les volumes conservés, dont les parois comportent des aménagements divers tels que des portes, des fenêtres, des niches, des banquettes doivent être abordés comme des bâtiments construits. La singularité de l'étude est donc nuancée par l'étude des matériaux qui met en évidence une mise en œuvre et un choix similaires à ceux des sites entièrement construits. Il faut donc considérer ces sites, dans l'état actuel des recherches, comme faisant intégralement partie des processus de création d'habitat à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et non comme des phénomènes marginaux. Leurs origines et les raisons de leur abandon, probablement de diverses natures, sont au centre des recherches menées actuellement. En caractérisant plus finement les microterritoires sur lesquels ils se trouvent, les dynamiques participant de leur implantation (peuplement de territoires dû à un contexte socio-économique et politique particulier) devraient être mieux comprises.

---

## NOTES

1. LOMBARD R., « Puy Jarrige, un habitat médiéval sous abri », *Bulletin de la société scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze*, 103, 1981, p. 46-53. ROUMIER G., « Inventaire des grottes aménagées du département de la Corrèze : étude liminaire », *Revue archéologique du Centre de La France*, 17, fasc. n° 67-68, 1978, p.188-192.
2. La recherche en archives doit être poursuivie.
3. Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise : LIBOUTET M., *Le site troglodytique de Lamouroux, Mémoire de maîtrise*, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, Paris, 2000, 3 vol. Le relevé topographique du site, effectué par l'A.F.A.N en 1999 et 2000, a été financé par le SRA Limousin.
4. LIBOUTET M., « Le site troglodytique de Lamouroux, (commune de Noailles) : éléments historiques », *Bulletin de la Société Scientifique, Historique et archéologique de la Corrèze*, 125, 2003, p. 39-58. CONTE P., LIBOUTET M., « Le troglodytisme médiéval en Limousin (Corrèze). Le site de Lamouroux dans son contexte : une recherche en cours », in *De la Spelunca à la Roca, L'Habitat troglodytique au Moyen Âge, Actes du premier colloque de Saint-Martin-le-Vieil*, Carcassonne, 2006, p. 52-69.
5. LIBOUTET M., *Le site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze). Rapport d'opération archéologique programmée*, DRAC/SRA Limousin, Limoges, 2016. PALAZZO-BERTHOLON B., *Les enduits peints du site troglodytique de Lamouroux (Noailles, Corrèze)*, rapport d'étude inédit, DRAC/SRA Limousin, 2015, 55 p.
6. LIBOUTET M., *Prospection thématique des sites troglodytiques du Bassin de Brive, rapport de prospection thématique*, DRAC Nouvelle-Aquitaine - site de Limoges, Limoges, 2019, 2 vol.
7. LIBOUTET M., avec la collaboration de BERTHOLON B., « Construction, mise en œuvre et matériaux : nouvelles données sur le site troglodytique médiéval de Lamouroux (Noailles, Corrèze) », *Aquitania*, 35, 2020, p.147-175.

8. LIBOUTET M., « Élaboration d'une méthodologie pour l'étude d'un site troglodytique : le castrum de Lamanon (Bouches-du-Rhône) », in BOURIN M., GUILLOT F. dir., *Habitat troglodytique et sites rupestres au Moyen Âge, Actes des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> colloques de Saint-Martin-le-Vieil (Aude), 2006, 2007, 2008*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p.71-85.
9. Les fiches US destinées à l'enregistrement lors de la fouille ne présentent pas de différences avec celles destinées à la fouille de sites non troglodytiques.
10. LIBOUTET M., avec la collaboration de BERTHOLON B., *op. cit.*
11. PIAT J-L., PERESSINOTTO D., « Aubeterre-sur-Dronne - Église souterraine Saint-Jean », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 30 août 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1447>. NAVETAT M., avec la collaboration de PEDINI, PERESSINOTTO D., *Gurat, Charentes, église souterraine monolithe dite chapelle Saint-George*, Rapport final d'opération archéologique, DRAC Nouvelle-Aquitaine/site de Poitiers, Poitiers, 2017, 1 vol.
12. Ainsi que sur d'autres sites. L'inventaire des façades rocheuses est en cours.
13. LAMESA A., « Détermination des intervenants lors de chantiers d'églises rupestres en Cappadoce médiévale (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) : méthodes d'analyses » in GÉLY J-P., LORENZ J. dir., *Carriers et bâtisseurs de la période préindustrielle, Europe et régions limitrophes*, 2011, p. 177-188.
14. Même dans le cas de cellules ouvertes et qui n'ont pas d'UP6 conservée.
15. LAMESA A., « Processus technique et *realia* : une histoire du creusement proposée par Néophyte le Reclus », in BOIVIN J. et al. dir., *Actes du 9<sup>e</sup> colloque étudiant du département d'histoire de l'Université de Laval*, Laval, 2009, p.149-161.
16. LIBOUTET M., *Prospection thématique...*, *op. cit.*
17. ROUMIER G., « Inventaire des grottes aménagées du département de la Corrèze : étude liminaire », *Revue archéologique du Centre de La France*, 17, fasc. n° 67-68, 1978, p. 188-192.
18. Il doit se trouver hors de l'emprise du sondage. Le sondage aurait dû être étendu, ce qui sortait des prescriptions archéologiques. De plus, la présence de gros blocs d'effondrement à cet endroit, scellant les couches archéologiques, est un obstacle qui nécessite des moyens et du temps en suffisance.
19. Des fragments de torchis ont été mis au jour dans un sondage lors de l'opération de 2021 à Mourajoux (étude en cours).
20. Repéré au fond du sondage 2 dans l'US9026 (étude au Microscope électronique à balayage par Bénédicte Bertholon).
21. PALAZZO-BERTHOLON B., *op. cit.*
22. US 12.
23. US9010 et 9025 pour la cellule 20. US9026 pour la cellule 21.
24. Pour une présentation détaillée des enduits peints : LIBOUTET M. avec la collaboration de BERTHOLON B., *op. cit.*
25. L'enduit peint est également présent (reliquats) sur les autres parois ainsi que sur le plafond de la C22. Le plafond était peint en rose avec des motifs jaunes (losanges). Des aplats de mortier sont encore conservés sur les parois de la C15, toutefois sans couche picturale, les pigments n'ayant pas été conservés.

26. CONTE P., « Des documents archéologiques pour l'histoire du village médiéval en Limousin », in TRICARD J. dir., *Le village des Limousins : études sur l'habitat et la société rurale du Moyen Âge à nos jours*, Limoges, 2003, p. 25-44.
27. PEYRONY D., « Fouilles de la Roque Saint-Christophe », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 66, 1939, p. 248-269 et p. 360-387.
28. RÉMY C., « L'ancrage territorial de l'aristocratie limousine (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) : quelques réflexions », *Siècles* [En ligne], 38 | 2013, mis en ligne le 08 octobre 2014, consulté le 15 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2322>.
29. LIBOUTET M., « Les sites troglodytiques médiévaux : une transformation radicale du paysage. Une occupation originale du Bassin de Brive au Moyen Âge », *Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit*, 33, 2020.
30. Hypothèses déjà développées dans CONTE P., LIBOUTET M., *op. cit.*
31. Cadastre 1824. A1 de Noailles, Archives départementales de la Corrèze.
32. L'opération programmée en octobre 2020 à Mourajoux et non réalisée pour cause de pandémie a été effectuée en juillet-août 2021. Le sondage pratiqué dans la cavité 7 a mis en évidence plusieurs niveaux d'occupation renfermant du mobilier céramique et métallique. LIBOUTET M., avec la collaboration de VEISSIÈRE O., *Mourajoux, Noailles, Corrèze. Site troglodytique médiéval. Rapport d'opération de sondage programmée*, UMR 6298, ArchéA, 2021, 88 p.
33. RÉMY C., *Seigneuries et châteaux-forts en Limousin. 1. Le temps du castrum (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2006.

## RÉSUMÉS

Les sites troglodytiques médiévaux sont des occupations dont l'interdépendance avec leur environnement est indéniable. Inscrits dans le rocher, ils sont implantés dans la nature qu'ils transforment irrémédiablement. Les recherches menées depuis quelques années sur les occupations rupestres médiévales du bassin de Brive-la-Gaillarde, initiées d'abord sur le site de Lamouroux, se sont orientées vers l'étude du territoire qui comprend une cinquantaine d'autres occupations troglodytiques. Les cavités creusées, seuls vestiges aujourd'hui de ces occupations, étaient masquées par des éléments construits. L'édification et la mise en œuvre de ces structures a nécessité le prélèvement et la transformation d'un grand nombre de matières premières. L'étude des matériaux sur les sites troglodytiques est donc un élément important de la recherche.

Une fois ces critères posés, l'archéologie appliquée au bâti doit être efficiente pour l'habitat troglodytique. Interroger les sites à la lumière des problématiques de l'archéologie sur le bâti est donc tout à fait pertinent. Les modes opératoires du creusement, depuis sa conception jusqu'aux finitions en passant par sa réalisation, l'organisation des espaces intérieurs ainsi que les types de matériaux utilisés sont autant de thématiques qui convergent pour éclairer les questions sur les commanditaires et les périodes d'occupation de ces sites médiévaux. Les résultats obtenus permettent de poser les jalons d'un projet global qui touche les dynamiques de peuplement du Bassin de Brive au Moyen Âge.

## INDEX

**Keywords** : troglodytism, painted plaster, stonecutting, wooden panel

**Mots-clés** : troglodytisme, enduit peint, taille de pierre, pan de bois

## AUTEUR

**MARION LIBOUTET**

Archéologue, chercheuse indépendante. (Depuis 2021) membre associé UMR 6298

ARTEHIS.

marionliboutet@yahoo.com